



38044 - Joindre Chaaban au Ramadan

question

Puisse Allah me pardonner! J'ai cessé de fumer et commencé à jeûner depuis le 7 Radjab jusqu'à la fin de Chaaban et je n'ai pas séparé Chaaban du Ramadan en dépit de la divergence des réponses données sur le sujet.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louons Allah pour vous avoir assisté à abonner cette pratique interdite et demandons à Allah le Très-haut de nous raffermir et de vous raffermir dans la pratique de sa religion jusqu'à la mort. Le fait pour vous de joindre le jeûne du Chaaban à celui du Ramadan est permise.

Vous vous êtes confirmé à la Sunna pour avoir agi comme vous l'avez fait. Se référer à la réponse donnée à la question n° [13726](#) et la réponse donnée à la question n° [26850](#)